

Lys Rouge

21 JANVIER 2022 - 47^e ANNÉE - N° 53 - 1 € -

Panthéonnade

Le 15 janvier, on a célébré le 400^e anniversaire de la naissance – en tout cas de son baptême – de Molière.

À cette occasion, on a eu droit à une polémique sur le projet du comédien Francis Huster, soutenu par plusieurs de ses confrères et par Anne Hidalgo ou Valérie Pécresse, de faire transférer les cendres de Molière au Panthéon. On sait que celui-ci, est mort le 17 février 1673, en son domicile rue de Richelieu, quasiment en sortant de scène où il jouait *Le Malade imaginaire*. Comme les comédiens n'avaient pas, selon l'Église de ce temps, le droit de reposer en terre chrétienne, mais que Louis XIV faisait pression dans le sens contraire, il a été enterré, de nuit et « sans aucune pompe », dans le cimetière Saint-Joseph de la paroisse Saint-Eustache. En 1792 son corps présumé et celui de son non-moins présumé voisin de tombes Jean de La Fontaine ont été transférés au Musée des Monuments français situé sur le site actuel de l'École des Beaux-Arts (ancien couvent des Petits-Augustins). Puis en 1817 on les a encore transférés au Père Lachaise où leurs tombes sont à côté l'une de l'autre, mais le terme de cénotaphe convient mieux car personne ne pense que leurs corps y soient vraiment.

Mais quelle importance pour une panthéonisation ? On a bien transféré au Panthéon Joséphine Baker le 30 novembre dernier sans même déplacer son cercueil ! Ce sont les symboles qui comptent. Et là on n'est pas déçu. Un certain Bruno Roger-Petit, conseiller « mémoire » du chef de l'État, a cru devoir expliquer dans les colonnes du quotidien *Libération* que Molière n'avait pas sa place dans l'ancienne église Ste-Geneviève : « le Panthéon



est un temple laïque, enfant de la patrie républicaine, elle-même engendrée par les Lumières. C'est pour cette raison que toutes les figures qui y sont honorées sont postérieures aux Lumières et à la Révolution. »

S'il fallait démontrer que le Panthéon est souvent plus un instrument de guerre civile que de réconciliation nationale et que l'hommage, de « la patrie reconnaissante » à ses « grands hommes », est généralement entaché de sec-

tarisme, c'est fait. Les prétendus immortels de l'Académie française n'ont-ils pas fait graver sous le buste de Molière la formule « Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre » ? Eh bien Molière manquera à la gloire du Panthéon et c'est tant mieux pour ce génie universel – gloire de la monarchie louisquatorzième – qui n'a pas besoin d'être récupéré dans tel ou tel débat de cette pitoyable campagne présidentielle républicaine. ■

FRÉDÉRIC AIMARD

Sommaire

Page 1 - Panthéonnade

Page 2 - Les brèves de la semaine.

Page 3 - Électricité : Folie sur les prix. – Kazakhsan : Les trois sœurs. – Anniversaire : Le duc d'Aumale.

Page 4 : Origine française du wokisme. – Lectures.

Les Brèves de la semaine

France

Covid: Le vaccin Nuvaxovid du laboratoire américain Novavax est autorisé en France depuis le 14 janvier. Il n'utilise pas d'ARN messager.

Le passe vaccinal a été définitivement adopté par le Parlement le 16 janvier (le Conseil constitutionnel, saisi par un groupe de parlementaires, doit encore se prononcer). Il concerne les personnes de plus de 16 ans qui veulent avoir accès aux endroits et moyens de transports précédemment concernés par le passe sanitaire: bars, restaurants, salles de spectacles, centres commerciaux de plus de 20000 m², trains, avions, cars, covoiturage... Pour obtenir un passe vaccinal il faut s'être soumis à un parcours complet de vaccination ou avoir un certificat de guérison du Covid-19 datant de moins de six mois. Les jeunes âgés de 12 à 15 ans restent soumis au passe sanitaire.

Nucléaire: Les turbines à vapeur Arabelle (ex-Alstom), passées sous contrôle de l'Américain General Electric en 2014 dans des conditions litigieuses, devraient revenir dans le giron d'EDF fin février. Le montant de la transaction, dont le périmètre reste à préciser, serait d'un milliard d'euros.

Ciment: L'entreprise vendéenne familiale PRB (Produit du Revêtement du Bâtiment), premier fabricant français indépendant d'enduit de façade (600 salariés), a annoncé le 11 janvier qu'elle était rachetée par le Suisse Holcim (qui a phagocyté il y a quelques années les ciments Lafarge).

Prix: Les magasins Leclerc proposent une baguette de pain premier prix à 29 centimes d'euros et Michel-Édouard Leclerc a annoncé le 14 janvier que ce prix pourrait être bloqué à 23 centimes pendant six mois pour faire face à l'inflation. La FNSEA et les organisations de boulangers protestent contre ce prix d'appel qu'ils estiment destructeur de valeur et qui «*fait passer les boulangers normaux pour des voleurs*».

Présidentielle: L'ancien garde des Sceaux Christiane Taubir a confirmé, le 15 novembre, sa candidature à l'élection présidentielle.

Fisc: Ernest-Antoine Seillière et une douzaine de cadres de la société Wendel et d'avocats fiscalistes sont jugés depuis le 17 janvier par la 32e chambre correctionnelle de Paris dans une affaire de montages fiscaux, jugés illégaux par le fisc, qui auraient porté sur 315 millions d'euros en action.

Déficit: Olivier Dussopt, ministre des Comptes publics, a indiqué le 16 janvier que le déficit public de la France sera en 2021 proche de 171 milliards d'euros, soit environ 7 % du produit intérieur brut du pays. Pour 2022, l'objectif est de ramener le déficit à 5 % du PIB. Les 3 % naguère fixés comme limite indépassable avec nos partenaires européens ne seraient pas atteints avant 2027.

Logistique: Après une levée de fonds de 335 millions de dollars la start-up française Exotec (située à Croix dans le Nord), qui fournit des robots et des logiciels pour gérer les entrepôts de stockage, a dépassé les 2 milliards de capitalisation, ce qui en fait la première «*licorne*» industrielle française. Une «*licorne*» est une «*start-up*» qui dépasse le milliard de capital.

Biotech: Les laboratoires américains Pfizer, que la pandémie a considérablement enrichis, ont annoncé des investissements pour développer des entreprises de biotech dans le monde entier. En France les investissements atteindront 520 millions d'euros sur cinq ans selon des déclarations de son directeur général, le vétérinaire grec Albert Bourla, le 16 janvier à BFM-TV. Le sous-traitant pharmaceutique lyonnais Novasep sera un des producteurs mondiaux du principe actif de la nouvelle pilule anti-Covid de Pfizer (Paxlovid), dans son usine de Moux (Pyrénées-Atlantiques) aidée par l'État français dans le cadre de son plan de relance.

Disparitions: L'architecte es-

pagnol Ricardo Bofill, est décédé le 14 janvier à l'âge de 82 ans, du covid. Le cinéaste Jean-Jacques Beineix est mort d'une leucémie, à l'âge de 75 ans, le 14 janvier également.

Monde

Australie: Le gouvernement australien a à nouveau annulé, le 14 janvier, le visa du champion de tennis Novak Djokovic qui ne voulait pas se faire vacciner contre la covid. Son appel devant la justice a été rejeté le 16 janvier. Il a été expulsé vers Dubaï et l'Open d'Australie a commencé sans lui le 17 janvier.

Trains: Alstom a remporté un marché de 200 trains régionaux en Norvège auprès de la compagnie nationale Norske Tog. Ces trains seront assemblés à Salzgitter en Allemagne. Le marché est estimé à 1,8 milliard d'euros.

Syrie: La haute cour régionale de Coblenz en Allemagne a condamné, le 13 janvier, un dignitaire syrien, le colonel Anwar Raslam, 58 ans, à la prison à perpétuité pour la torture de milliers de prisonniers et le meurtre de 27 personnes en 2011 et 2012 dans la prison d'Al-Khatib. La cour pénale internationale de La Haye avait été empêchée de le juger par un double veto russe et chinois.

Grande-Bretagne: Le nombre de migrants ayant tenté de traverser la Manche sur une embarcation de fortune a été estimé à 28000 pour toute l'année 2021. C'est trois fois plus qu'en 2020.

Grande-Bretagne: Christine Lee, avocate britannique d'origine chinoise, 58 ans, très introduite auprès des sphères politiques anglaises, a fait l'objet d'une alerte aux parlementaires, le 13 janvier, par les services de contre-espionnage (MI5) qui considèrent qu'elle a infiltré Westminster pour le compte de Pékin.

Grande-Bretagne: Boris Johnson est mis en cause par la presse à scandales parce que l'on consommerait régulière-

ment de l'alcool à Downing Street, lors d'apéritifs, voire de fêtes qui sont interdites à cause de la pandémie. On parle de «*partygate*» et plusieurs députés conservateurs réclament la démission du Premier ministre.

Ukraine: Les sites Internet du gouvernement ukrainien ont été victimes d'une cyber-attaque de grande ampleur le 14 janvier. L'hypothèse de la responsabilité de hackers russes est la plus vraisemblable. L'Otan a aussitôt annoncé un nouvel accord avec l'Ukraine de défense informatique qui irrite la Russie.

Sénégal: Un pont à péage à Foundiougne, dans la région de Fatick, d'une longueur de 1,6 km, de deux fois trois voies, désenclave la Gambie et la Casamance en franchissant un bras de mer, depuis le 16 janvier. Il a coûté 67 millions de dollars et a été en partie financé par un prêt chinois. 280 personnes ayant travaillé à la construction de ce pont réclament une indemnité contractuelle de fin de contrat à l'entreprise Keur Cheikh Momar (KCM) sous-traitante du GIE-CGWIC-Héнан Chine.

Mali: L'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) est mort le 16 janvier à Bamako à l'âge de 76 ans.

Santé: Le laboratoire américain Moderna a annoncé le lancement des essais cliniques sur des humains avec un vaccin contre le virus d'Epstein-Barr qui pourrait être impliqué dans le développement des scléroses en plaques.

Algérie: L'huile de table est interdite de vente aux mineurs depuis le 6 janvier. Il s'agit d'empêcher les familles d'envoyer leurs enfants acheter un produit subventionné qui est en pénurie depuis le printemps 2021. Le lait fermenté (rayeb) et tous les dérivés du lait de vache ou de chèvre sont également en pénurie suite à une réglementation tatillonne sur les importations de poudre de lait mise en place en juillet. Des pénuries d'autant plus injustifiables que le cours du baril de pétrole est à 86 dollars.

(Acip)

ÉLECTRICITÉ

Folie sur les prix

Afin de ne pas trop pénaliser le consommateur en période électorale, le gouvernement se livre à une coûteuse opération sur le marché de l'électricité.

Les marchés de biens et de services sont destinés à faire baisser les prix par le jeu d'une saine concurrence qui profitera au consommateur. Telle est la théorie. Hélas, elle est prise en défaut sur le marché de l'électricité créé par l'Union européenne. On constate en effet, dans le cas français, que la concurrence ne fonctionnerait pas si EDF n'était pas obligée de vendre sa production au-dessous du prix de production aux entreprises de distribution qui concurrencent l'entreprise française. De plus, cette concurrence artificiellement maintenue par les sacrifices imposés à EDF ne fait pas baisser les prix. Bien au contraire, ces prix augmentent car le marché de l'électricité est hautement spéculatif.

Pour que la hausse des prix ne soit pas insupportable pour le consommateur, le gouvernement a décidé de limiter à 4 % cette hausse pendant l'hiver. D'où la réduction massive de la taxe sur l'électricité, qui est passée de 22,50 euros par mégawattheure à cinquante centimes. Ce qui représente une perte fiscale de 8 milliards d'euros. Mais la baisse de taxe n'a pas été suffisante et Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a annoncé le 13 janvier qu'elle avait demandé à EDF d'augmenter le volume d'électricité vendu à bas prix aux concurrents.

Ces interventions brouillonnes sur un marché largement fictif auront un résultat très clair : EDF va vendre à perte près du cinquième de sa production électrique annuelle. Une très grosse perte : le prix de vente est fixé à 46 euros le mégawattheure alors que, sur le marché, le prix de gros se situe entre 200 et 300 euros. D'où une perte estimée par EDF entre 7,7 et 8,4 milliards d'euros.

Il va sans dire que ce système, qui fait s'accumuler les pertes pour l'État et pour EDF, fonctionnera jusqu'aux élections législatives. Après, c'est au consommateur – et au contribuable – qu'on présentera les factures. ■

CLAUDINE UZERCHE

Le duc d'Aumale

Il y a 200 ans naissait, le 16 janvier 1822, Henri d'Orléans, cinquième fils du futur Louis-Philippe Ier, roi des Français de 1830 à 1848.

Fabuleux collectionneur et érudit, le duc d'Aumale a légué à l'Académie française son domaine de Chantilly, avec sa bibliothèque, sa galerie de tableaux qui est la seconde en importance après le Louvres. On sait que ce domaine n'a pas toujours été bien géré. Récemment un projet de rentabilisation par la création d'un hôtel de luxe a donné lieu à un coup de semonce des princes Jean et Eudes de France qui y ont vu une atteinte à la lettre et à l'esprit de la donation du duc d'Aumale. Ce dernier fut aussi propriétaire du domaine de



Guisse (Aisne) et du château du Nouvion-en-Thiérache (où est né Henri VI, comte de Paris.) Un passionné de la Thiérache, Yannick Vanacker, a publié récemment deux livres qui lui sont consacrés, disponibles sur le site www.thebookedition.com). Nous vous les recommandons chaleureusement et attendons avec impatience son troisième livre qui sera consacré aux Princes de France de cette époque. ■

KAZAKHSTAN

Les trois sœurs

Afin de ne pas trop pénaliser le consommateur en période électorale, le gouvernement se livre à une coûteuse opération sur le marché de l'électricité.

Les trois filles de NourSultan Nazarbaïev, président déchu du Kazakhstan après les émeutes du début janvier 2022, contrôlaient l'essentiel des immenses ressources du pays. Le président en exercice, Kassym-Jomart Tokaïev, a annoncé le 11 janvier une réforme du système de prédation mis en place par son prédécesseur.

Le Kazakhstan est, comme on l'a dit du Congo, un scandale géologique. Mines d'uranium, de cuivre, de ferrochromes, de manganèse, outre les réserves de gaz et de pétrole sur la mer Caspienne. De subtils montages financiers ont permis une concentration extrême des revenus dans des sociétés très profitables aux mains d'un nombre restreint de milliardaires, descendants directs, les trois sœurs, les beaux-fils, les neveux, et déjà les petits-fils, du « père de la nation ». Aujourd'hui âgé de 81 ans, l'ancien métallo qui avait gravi tous les échelons du parti communiste jusqu'à devenir le premier secrétaire du PC dans l'ex-République soviétique du Kazakhstan en 1989, en fut le premier président après l'indépendance de décembre 1991 jusqu'à son retrait en mars 2019, ou plutôt son partage du pouvoir avec un successeur officiel, gardant, lui, la présidence d'un Conseil de Sécurité qui continuait de décider en dernier ressort. C'est ce poste qui lui fut enlevé le 4 janvier face au fiasco des manifestations populaires tournées en émeutes réprimées seulement par l'intervention des forces russes et alliées de l'ex-espace soviétique.

Le 11 janvier, dans un discours officiel au Parlement, le président Tokaïev a mis ouvertement en cause la responsabilité du « premier président » dans « l'apparition » des « très riches, même au standard international ». L'économie du pays est en effet concentrée dans un gigantesque fonds souverain estimé à 95 milliards de dollars, Samrouk-Kazyna, qui contrôle plus de 575 sociétés nationales (transports, électricité, gaz, uranium, télécommunications, etc.), le secteur privé étant réduit à l'état de sous-traitant.

Le président n'a pas cité de noms. La fortune de la famille Nazarbaïev est connue. La seconde fille, Dinara, et son mari péseraient chacun 3 milliards de dollars (selon le magazine « Forbes »). Ils sont majoritaires dans la principale banque du Kazakhstan, la Halyk Bank, cotée à la bourse de Londres. La troisième fille, Aliya, détient, elle, un portefeuille immobilier international prestigieux en Grande-Bretagne et à Dubaï.

L'aînée, Dariga, était présidente du Sénat. Elle aurait pu succéder à son père ou éventuellement à Tokaïev. Son ex-mari avait été retrouvé mort dans une prison autrichienne en 2014.

La situation n'est pas unique dans l'espace post-soviétique. Elle a découlé de la privatisation bâclée des biens collectivisés. La spécificité kazakhe est que celle-ci s'est faite au profit d'une seule famille, d'un clan. 162 personnes physiques contrôlaient 55 % du PIB. Comment sortir d'un tel système ? Tokaïev qui, comme ministre des Affaires étrangères et premier ministre de l'ère Nazarbaïev, a participé à toute cette époque, s'est à ce stade contenté de « convier » les oligarques à contribuer à un fonds d'aide aux plus défavorisés et promis une révision de la passation des marchés, sans toucher apparemment aux structures, au prix de quelques mutations de personnel, à la manière de Poutine post-Eltsine en Russie. ■

DOMINIQUE DECHERF

Origine française du wokisme

PAR JEAN ÉTÈVENAUX

L'ans un récent ouvrage traduit en français, la Britannique Helen Pluckrose et l'Américain James Lindsay ont brillamment dénoncé *Le triomphe des impostures intellectuelles* (Saint-Martin-de-Londres, H&O Éditions, 2021, 448 pages). Le sous-titre se veut très explicite : *Comment les théories sur l'identité, le genre, la race gangrènent l'université et nuisent à la société*. Les auteurs montrent en effet comment a été menée cette opération « pour déconstruire ce qu'on pourrait appeler "les anciennes religions de la pensée humaine" ». Si le vocabulaire diffère parfois un peu de celui utilisé en France, leur projet concerne les deux rives de l'Atlantique : s'éloigner du « tas de ruines » imposé aujourd'hui pour retrouver la « solide charpente » du libéralisme qui garantit à chacun son « autonomie » dans la pensée et l'action.

Cette culture déconstructiviste qui se targue de représenter la vraie « justice sociale » a finalement pénétré tous les niveaux de l'enseignement ainsi que le militantisme de gauche et même la bureaucratie et, bien sûr, les médias. Certes, si on ne s'est pas intéressé à la genèse ayant abouti à ce qui est dénommé le « postmodernisme appliqué », on s'étonnera d'apprendre que les théories post-coloniales, *queer*, raciste et néo-féministe — ou exprimées avec des termes équivalents — puissent trouver leur origine chez des penseurs français.

Or, dès le premier chapitre, les deux chercheurs mettent en cause « plusieurs penseurs de la "French Theory" parmi lesquels Michel Foucault, Jacques Derrida et Jean-François Lyotard ». Au fil des pages s'ajoutent

Jacques Lacan, Jean Baudrillard, Gilles Deleuze, Félix Guattari...

Outre-Atlantique, leurs idées furent reprises et systématisées dans une approche typiquement marxiste, la croyance que toute la société est exclusivement organisée autour de rapports de domination et d'oppression. Par conséquent, il fallait brouiller toute notion de frontière au profit de l'ambiguïté, de la fluidité et du trouble. Il convenait aussi de se servir du langage, d'où l'écriture inclusive aussi bien que le politiquement correct. Quant au relativisme culturel, il aura permis de réévaluer en permanence ce que les siècles précédents nous ont légué. Enfin, l'abandon de la personne et de l'universel a privilégié les petits groupes et, encore plus, les minorités considérées comme seules porteuses de valeurs et de connaissances.

Du coup, le wokisme aura constitué un appareil révolutionnaire donnant à ces minorités le droit de tyranniser et de s'imposer dans les lieux de pouvoir et de savoir. L'ennemi est donc devenu la civilisation occidentale, dans son ensemble comme dans ses détails.

Des enseignants sont alors accusés de racisme, d'islamophobie et de transphobie. Mais, un temps sans réaction, des professeurs se lancent aujourd'hui, aux États-Unis notamment, dans une contestation globale de cette *cancel culture*, cette culture qui veut annihiler les idées et les gens qui lui sont opposés. ■

Lys Rouge
directeur de la publication :
Y. Aumont
Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Édité par la NAR
RNA W751214282
Siret 89789412700017
ISSN 0150-4428
en partenariat avec l'Acip.

Roman épistolaire Passion dévorante

L'amour, toujours l'amour. Même à un certain âge, on peut aimer follement, avec l'urgence du temps qui passe et du bonheur à cultiver. Pierre Mérot a choisi le roman épistolaire pour montrer la passion dévorante de Pierre pour sa collègue Sandy, une femme qui conduit sa vie librement. Au fil des lettres, on perçoit le désir qui monte, l'attente d'un amoureux en quête d'affection, on voit s'installer la folie douce. Mais la belle Sandy est-elle prête à succomber à tant d'exigence ? ■

Pars, oublie et sois heureuse, Pierre Mérot, Albin Michel, 168 p., 18,90 €.

Thriller L'île de la renaissance

Disparaître. Qui n'a pas eu envie, au moins une fois dans sa vie, de tout plaquer : famille, travail, soucis... pour renaître plus loin ? Quelques-uns parviennent à s'échapper du monde brutal qui les enferme. Une longue recherche dans les bas-fonds d'Internet, un chèque de dix mille euros et une petite pilule, Yohan s'est réveillé dans un lieu idyllique : une île magnifique où chaque « évadé » a une mission à remplir. Lui sera Achab, le détective. C'est vrai que cet endroit, au milieu de l'océan, avec ses maisons brûlées et son phare inaccessible, est propice aux enquêtes. Et d'abord où sont passés ceux qui ont tenté l'aventure avant lui ? Le paradis pourrait-il cacher l'enfer ? Niko Tackian nous invite à prendre une bonne respiration avant de plonger en eaux troubles. ■

Respire, Niko Tackian, Calmann-Lévy Noir, 306 p., 18,90 €.

Société Les nouveaux nihilismes

C'est un appel à la résistance que lance l'essayiste belge Nicolas de Pape. À travers le monde, il y a une concordance d'intérêts entre des groupements qu'a priori tout semble opposer comme la haute finance et les universitaires. Tous ont un idéal commun : imposer leur domination et cela passe par l'effacement de notre histoire et la destruction des valeurs chrétiennes. « Wokisme », « cancel culture » ces termes cachent un vrai travail de sape qui vise à créer un homme nouveau, plus consommateur et plus contrôlé. Certes il s'agit de minorités mais, comme le rappelle Nicolas de Pape, toutes les révolutions ont été conduites par une poignée d'individus. ■

Tout doit disparaître, Nicolas de Pape, Edilivre, 264 p., 20 €.

Revue Établir la confiance

Il y a dans nos sociétés une défiance croissante à l'égard des politiques, des medias et des experts. Comment alors redonner confiance en la parole publique ? La communication doit-elle devenir un mode de gouvernement, une façon de penser la démocratie ? La revue *Hermès* répond à ces questions. Parmi les thèmes abordés : popularité présidentielle : les raisons de la défiance, confiance et communication managériale des chefs militaires, le compromis est un sport de combat (entretien avec Laurent Berger)... ■

« Confiance et communication. Une aporie démocratique », revue *Hermès*, n°88, CNRS éditions, 374 p., 25 €.

CATHERINE PAUCHET